



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 avril 2022

Français  
Original : anglais

**Pour information**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Session annuelle de 2022**

14-17 juin 2022

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

### **Rapport annuel sur l'application du Plan d'action 2018-2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes**

#### *Résumé*

Le Plan d'action 2018-2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes constitue la feuille de route adoptée par l'organisation pour promouvoir l'égalité des genres dans le cadre de ses activités, conformément au Plan stratégique 2018-2021. Dernier rapport annuel sur la mise en œuvre de ce Plan d'action pour l'égalité des sexes, le présent document fait le point sur les progrès accomplis au regard des priorités du Plan d'action, des indicateurs et des critères de performance.

---

\* E/ICEF/2022/9.

*Note* : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



## I. Présentation

1. L'année 2021 était la dernière du Plan d'action 2018-2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes, qui précise la manière dont l'organisation promeut l'égalité des genres conformément à son Plan stratégique 2018-2021 et à l'appui de ses contributions aux objectifs de développement durable.

2. Les bouleversements socioéconomiques provoqués par la pandémie de COVID-19 continuent d'entraîner de sévères répercussions sur les femmes et les filles de nombreux pays, et plus encore dans les contextes de crise humanitaire. Dans les domaines les plus touchés, à savoir l'apprentissage et la sécurité des filles, ainsi que la protection sociale, ces bouleversements ont compromis certains progrès réalisés en matière d'égalité des genres. Plus de 11 millions de filles pourraient ne jamais retourner à l'école après la pandémie, et 10 millions de filles supplémentaires seront exposées au risque d'un mariage précoce au cours de la prochaine décennie. Au cœur de ces défis se trouvent des normes et des structures sociales discriminatoires qui, combinées aux interruptions de services dues à la pandémie, ont exacerbé la violence et les discriminations subies par les femmes et les filles. L'augmentation des taux de chômage touche davantage les femmes que les hommes<sup>1</sup>. Plus de femmes que d'hommes quittent leur emploi pour prendre soin d'autres personnes, et cet écart n'a fait que se creuser durant la pandémie<sup>2</sup>.

3. Pour lutter contre ces répercussions de la pandémie, l'UNICEF et ses partenaires se sont concentrés sur l'atténuation des effets de ces perturbations en donnant la priorité au maintien de la prestation de services, tout en réorientant et en repensant les programmes habituels. Malgré les répercussions de la COVID-19, l'UNICEF a réalisé des avancées considérables sur la période 2018-2021 par rapport à la base de référence<sup>3</sup>. Le pourcentage de femmes recevant des soins postnatals et accouchant en étant assistées par du personnel qualifié a dépassé les cibles fixées, de même que les résultats en matière de soutien nutritionnel destiné aux femmes et aux filles. De nets progrès ont été réalisés grâce au soutien de l'UNICEF en matière d'accès à l'éducation des filles non scolarisées, de prestation de services de santé et d'hygiène menstruelles, ainsi que de vaccination des adolescentes contre le papillomavirus humain (VPH). Les interventions de prévention et de soins liées à la lutte contre le mariage d'enfants et soutenues par l'UNICEF ont atteint 1,6 million d'adolescentes de plus en 2021 qu'en 2020. En 2021, près de cinq fois plus d'adolescentes ont bénéficié d'activités d'autonomisation et de renforcement des compétences soutenues par l'UNICEF. Les programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence se sont très rapidement élargis depuis 2018, de même que le soutien aux interventions de protection sociale tenant compte des questions de genre. La poursuite de ses investissements en faveur de l'intégration des questions de genre dans ses systèmes institutionnels et sa culture de travail a aidé l'UNICEF à atteindre 88 % des seuils de référence du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes en 2021, contre 76 % en 2018.

4. Forte de ces acquis, l'organisation doit de toute urgence intensifier ses efforts pour promouvoir l'égalité des genres en 2022. Les enseignements tirés de cette phase de mise en œuvre et de la riposte à la COVID-19 ont influé sur le nouveau Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres, dans lequel l'UNICEF adopte une

<sup>1</sup> Organisation internationale du Travail, « An uneven and gender-unequal COVID-19 recovery: update on gender and employment trends 2021 », note d'orientation. Genève, 2021.

<sup>2</sup> Luisa Flor *et al.*, « Quantifying the effects of the COVID-19 pandemic on gender equality on health, social, and economic indicators: a comprehensive review of data from March, 2020, to September, 2021 ». *The Lancet*, mars 2022.

<sup>3</sup> Sauf mention contraire, l'année de référence est 2017.

approche plus audacieuse pour obtenir des résultats transformateurs dans toutes les dimensions de la vie des femmes et des filles. Les investissements permettront de stimuler la prise de mesures, en particulier dans les domaines où les progrès sont relativement lents. La priorité est accordée aux résultats liés à la santé des femmes et des filles, notamment pendant l'adolescence, en matière de VIH, de nutrition, de santé sexuelle et procréative et de santé mentale. L'UNICEF étendra considérablement son soutien à l'autonomisation des adolescentes et se concentrera sur leur capacité d'action et leur leadership, en veillant à la qualité de leur éducation et au développement de leurs compétences pour lutter contre les disparités croissantes en matière d'apprentissage. L'éradication de la violence basée sur le genre est devenue une priorité à l'échelle de l'organisation, qui a fixé de nouveaux objectifs afin de mieux intégrer les questions de genre dans la protection sociale au vu de l'augmentation disproportionnée de la charge de soins assumée par les femmes et les filles. L'UNICEF s'est également engagé à étendre ses partenariats avec les organisations de défense des droits des femmes et des filles. Enfin, l'UNICEF redoublera d'efforts pour améliorer la production, l'analyse et l'utilisation de données relatives aux questions de genre, ainsi que pour pallier l'insuffisance persistante des capacités internes en matière de genre, de la redevabilité des dirigeants et des ressources, afin que l'égalité des genres devienne la responsabilité de chacun au sein de l'organisation.

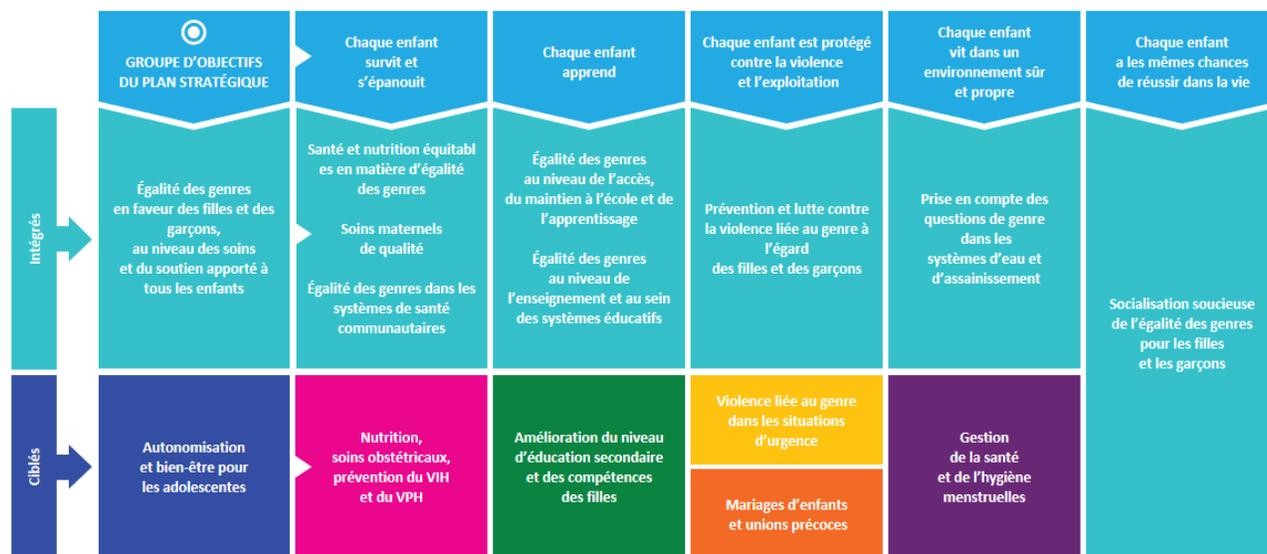
## **II. Introduction**

5. Le Plan d'action 2018-2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes définit les engagements du Fonds en matière de promotion de l'égalité des genres dans les programmes et sur le lieu de travail. Ce rapport reflète les tendances générales des réussites et des difficultés de l'UNICEF en matière d'égalité des genres depuis 2018, en mettant l'accent sur la programmation des interventions en 2021, notamment celles liées à la pandémie de COVID-19.

## **III. Résultats programmatiques**

6. Le cadre programmatique du Plan d'action pour l'égalité des sexes adopte une double approche de la programmation en faveur de l'égalité des genres en intégrant les questions de genre dans les groupes d'objectifs du Plan stratégique de l'UNICEF 2018-2021 et en déterminant cinq priorités ciblées relatives aux adolescentes.

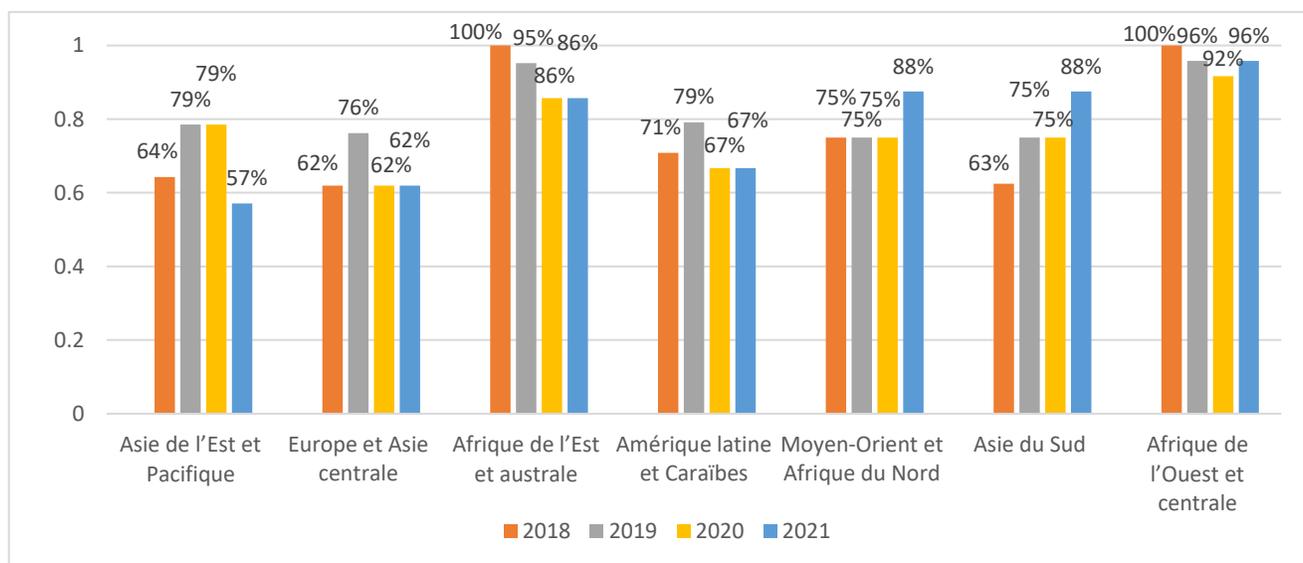
**Figure I**  
**Résultats en matière d'égalité des genres dans les groupes d'objectifs du Plan stratégique 2018-2021 de l'UNICEF**



**A. Résultats intégrés en matière d'égalité des genres**

7. En 2021, 99 bureaux de pays de l'UNICEF sur 128 avaient intégré au moins un résultat en matière d'égalité des genres dans leur programmation, soit sept bureaux de plus que la base de référence.

**Figure II**  
**Pourcentage de programmes de pays de l'UNICEF incluant une priorité intégrée en matière d'égalité des genres, 2018-2021**



**1. Des soins maternels de qualité et respectueux**

8. L'UNICEF reste concentré sur le traitement des mères et la qualité des soins périnataux, notamment en raison des perturbations entraînées par la COVID-19. Dans

50 pays à charge de mortalité maternelle élevée soutenus par l'UNICEF, la qualité des services de soins maternels s'est améliorée. Grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF, les établissements de santé de ces pays ont déclaré 38,9 millions de naissances vivantes en 2021, contre 25 millions en 2016. Fin 2021, les établissements de santé avaient enregistré 180 millions de naissances grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF. Le pourcentage de naissances vivantes assistées par du personnel qualifié est passé de 78 % en 2020 à 80 % en 2021, dépassant l'objectif global de 79 %.

9. On note également une amélioration des soins périnataux par rapport aux années précédentes. Le pourcentage de mères recevant des soins postnatals est passé de 60 % en 2020 à 65 % en 2021, pour un objectif global de 62 % et une base de référence de 48 %. Le pourcentage de mères ayant bénéficié d'au moins quatre visites prénatales a également augmenté, passant de 60 % en 2019 et 2020 à 64 % en 2021 (base de référence : 51 %). En moyenne, les résultats en matière de soins périnataux ont donc augmenté de plus de 25 % par rapport au niveau de référence.

10. L'UNICEF a continué de déployer ses programmes de soutien à la santé mentale des personnes s'occupant d'enfants, non seulement en tant qu'élément essentiel du continuum de soins de qualité, mais également en tant qu'occasion de mettre en œuvre des interventions transformatrices, telles que la promotion d'une parentalité équitable et de la participation des hommes à la garde des enfants, qui luttent contre les causes profondes des inégalités de genre. Le contexte de la COVID-19, qui accentue de manière disproportionnée les facteurs de stress chez les femmes s'occupant d'enfants, a continué d'influencer les mesures prises en 2021. En Europe et en Asie centrale, une application mobile soutenue par l'UNICEF a été déployée et pouvait être utilisée dans 11 pays en 2021. Elle promeut la répartition équitable de la charge de soins entre les hommes et les femmes et la participation des pères à l'éducation de leurs enfants.

## 2. Égalité des filles et des garçons en matière de santé et de nutrition

11. L'UNICEF a continué d'aider les partenaires gouvernementaux à mieux intégrer les questions de genre dans leurs politiques de santé relatives aux adolescents. Fin 2021, 81 pays (contre 50 en 2018) s'étaient dotés d'un plan national inclusif, multisectoriel et tenant compte des questions de genre pour atteindre les objectifs en matière de santé et de bien-être des adolescents.

12. Dans plusieurs pays, les interventions répondent à la demande et encouragent les comportements positifs en matière de santé chez les adolescents dans des domaines tels que la santé et les droits sexuels et procréatifs, le VIH et, de plus en plus, la santé mentale dans le contexte de la COVID-19. Un programme conjoint de l'UNICEF et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en République-Unie de Tanzanie a créé une émission de radio qui a permis à 4 millions d'adolescentes et d'adolescents d'acquérir des connaissances vastes et adaptées à leur âge et à leur genre sur la santé sexuelle et procréative, le VIH et la violence basée sur le genre, dans le but d'accroître la demande de services et de promouvoir des normes de genre positives. Au Bélarus, l'UNICEF a soutenu en 2021 la création d'un programme scolaire national sur le bien-être mental au profit de 3 000 adolescents, d'une plateforme en ligne de santé mentale proposant des conseils à distance, ainsi que d'espaces sûrs pour promouvoir le soutien par les pairs et les comportements positifs en matière de santé chez les adolescentes à risque.

13. Les fermetures d'écoles dues à la pandémie ont menacé l'accès des filles à des régimes alimentaires nutritifs et sûrs ainsi qu'aux services de nutrition. Les pays ont été accompagnés dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de réouverture des écoles qui répondent aux besoins nutritionnels et de bien-être des enfants d'âge

scolaire, et encouragent les parents à scolariser leurs enfants, en particulier les filles. En 2021, avec le soutien de l'UNICEF, 40,4 millions d'adolescentes ont bénéficié de services et d'un soutien pour la prévention de l'anémie et d'autres formes de malnutrition.

14. En 2021, 73 pays (contre 50 pour la base de référence) ont intégré des conseils nutritionnels dans leurs programmes de soins obstétricaux. L'UNICEF a aidé l'Éthiopie, le Mexique et les Philippines à élaborer des plans de supplémentation en micronutriments afin d'améliorer la qualité des services de nutrition pendant les soins prénatals. Concernant l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, l'UNICEF a conseillé et assisté plus de 57,5 millions de personnes s'occupant d'enfants de moins de 2 ans à travers le monde. Pour accélérer l'amélioration de l'alimentation des enfants, l'UNICEF lutte en priorité contre les normes sociales discriminatoires, telles que celles qui restreignent l'autonomie des mères dans les choix alimentaires, en étendant les services pour impliquer les pères, entre autres stratégies. Au Bangladesh, par exemple, les conseils de l'organisation en matière d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants ont bénéficié à près de 3,8 millions de femmes et d'hommes s'occupant de jeunes enfants.

15. L'UNICEF a continué de déployer ses interventions éprouvées, visant à garantir que les femmes enceintes vivant avec le VIH reçoivent un traitement antirétroviral. En 2021, 88 % des femmes enceintes concernées par les programmes soutenus par l'UNICEF dans le monde ont reçu un tel traitement, contre 85 % en 2017. Sao Tomé-et-Principe n'a fait état d'aucune transmission verticale en 2021, un succès dû en partie aux recherches soutenues par l'UNICEF, qui ont apporté les données probantes nécessaires à la mise à jour des directives nationales sur la prévention de la transmission de la mère à l'enfant. La Chine est devenue l'un des premiers pays à s'atteler à l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B.

16. La réticence à se faire vacciner est actuellement un facteur majeur de sous-vaccination contre la COVID-19. Dans certains contextes, les femmes ont tendance à être plus hésitantes que les hommes en raison de leur mobilité limitée, de leur faible pouvoir de décision, de leur dépendance à l'égard des hommes du foyer, de leur accès restreint à des informations fiables et du risque de subir des violences. L'UNICEF soutient les efforts nationaux visant à réduire les disparités de genre dans le cadre de la vaccination. Au Soudan du Sud, l'UNICEF a soutenu les mesures gouvernementales de promotion de l'adhésion à la vaccination. Ces mesures ont contribué à l'augmentation du taux de vaccination des femmes, qui est passé de 26,7 % en septembre 2021 à 40,7 % en janvier 2022.

### **3. Égalité des genres dans les systèmes de santé et au sein des effectifs**

17. Les agents de santé communautaires, dont la majorité sont des femmes, ont été les plus sollicités dans la lutte pour atténuer les effets de la pandémie en 2021. Ils diffusent des informations sur la santé publique, dispensent des services de santé d'urgence vitaux et démentent les fausses informations concernant la vaccination contre la COVID-19. Dans 25 pays cibles fortement touchés par les maladies infantiles, l'UNICEF a soutenu l'intégration des agents de santé communautaires dans les systèmes de santé nationaux et la professionnalisation de leurs compétences. Ces 25 pays disposent désormais de politiques qui définissent les rôles et les tâches des travailleurs, ainsi que leurs relations avec le système de santé. Au cours de la période 2020-2021, plusieurs pays ont également élaboré des politiques liées à la budgétisation, à la rémunération et à la supervision.

18. La prestation de services communautaires soutenue par l'UNICEF est un élément clé de la stratégie de santé en Érythrée, où des services mobiles ont permis aux agents de santé communautaires d'atteindre 64 000 enfants et femmes enceintes en 2021. Ils ont ainsi pu leur proposer des vaccinations de routine, une supplémentation en micronutriments, et des soins maternels et néonataux. Fin 2021, un programme de l'Union européenne et de l'UNICEF au Yémen avait formé 2 900 agentes de santé communautaires dans des zones reculées pour dispenser une gamme de soins de santé primaires et fournir des informations sur la COVID-19 à des communautés difficiles d'accès. Cette intervention a bénéficié à quelque 2 millions de personnes.

#### 4. Égalité des filles et des garçons en matière d'éducation

19. Pendant les deux premières années de la pandémie, l'écart éducatif entre les filles et les garçons s'est considérablement creusé. Cette évolution met en péril vingt années de progrès. Sur les 133 pays étudiés par l'UNICEF, seuls 14 ont fait état d'un certain succès dans la mise en œuvre d'une aide à l'apprentissage à distance pour les filles.

20. Afin de garantir la continuité de l'éducation, l'UNICEF et ses partenaires ont investi dans diverses modalités d'apprentissage à distance pour promouvoir l'apprentissage et dans le plaidoyer en faveur de la réouverture des écoles. En 2021, les programmes soutenus par l'UNICEF ont permis à 48,6 millions d'enfants non scolarisés d'avoir accès à l'apprentissage précoce et à l'enseignement primaire ou secondaire, soit environ 600 000 de plus qu'en 2020, et contre 17 millions en 2019. Parmi ces enfants, près de 21 millions étaient des filles (contre 8,4 millions en 2019). Dans 93 pays touchés par des crises humanitaires, environ 15,9 millions de filles non scolarisées ont eu accès à l'apprentissage précoce et à l'enseignement primaire ou secondaire. Dans 51 pays, quelque 6,4 millions d'enfants en déplacement ont accédé à l'éducation grâce à des programmes soutenus par l'UNICEF. Au Malawi, plus de 8 700 filles vulnérables ont reçu des bourses pour terminer leurs études secondaires et plus d'un million de membres de communautés ont reçu des messages les encourageant à renvoyer à l'école leurs enfants, filles ou garçons, et à ne pas les déscolariser. En Afghanistan, 7 000 classes d'éducation communautaire ont bénéficié à près de 240 000 élèves (dont un peu plus de 50 % de filles), renforçant ainsi l'accès à l'éducation des filles défavorisées.

21. L'UNICEF et ses partenaires ont également aidé les pouvoirs publics à mettre en œuvre des cadres pour la sécurité dans les établissements scolaires dans le cadre d'interventions de retour à l'école, notamment pour encourager les familles à renvoyer leurs filles à l'école. Dans des pays comme le Ghana, le Guyana et la Namibie, ces interventions ont impliqué des campagnes de plaidoyer menées auprès des chefs de communauté (traditionnels, religieux, etc.), la formation des professionnels de l'éducation pour reconnaître et prévenir la violence basée sur le genre en milieu scolaire, ainsi que des stratégies visant à répondre aux besoins psychosociaux des apprenants retournant à l'école.

22. Conformément à son engagement à ne laisser personne de côté, l'UNICEF se concentre de plus en plus sur des approches éducatives explicitement intersectionnelles, en lien notamment avec le handicap, le racisme, la xénophobie, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la migration et le déplacement forcé. En 2021, par exemple, l'UNICEF et le Gouvernement guyanien ont élaboré un manuel et un programme de formation pour les spécialistes des questions de qualité de vie dans les écoles luttant contre la violence basée sur le genre dans les établissements scolaires, notamment à l'encontre des enfants présentant une identité de genre diverse. En Inde, dans l'État d'Uttar Pradesh, près de 50 500 filles handicapées ont été

inscrites dans des établissements d'éducation formelle, et 550 filles souffrant de handicaps graves et multiples ont reçu des tablettes munies de logiciels et de ressources pédagogiques accessibles afin de garantir la continuité de leur éducation.

## **5. Égalité des genres dans l'enseignement et au sein des systèmes éducatifs**

23. L'UNICEF et ses partenaires ont contribué à améliorer l'accès des filles à l'éducation et la prise en compte des questions de genre dans les systèmes éducatifs des pays. Cette contribution a donné lieu à des progrès notables en 2021. En 2021, 48 pays de programme (45 % des pays ciblés) disposaient de systèmes d'enseignement et d'apprentissage sensibles au genre, contre 15 (18 %) en 2017. Quarante-sept pays (38 %) étaient dotés de systèmes d'accès améliorés, soit une augmentation de 50 % par rapport à la base de référence de 26 pays (25 %).

24. Au Viet Nam, l'UNICEF a plaidé en faveur de l'inclusion, en particulier celle des filles appartenant à des minorités ethniques, en soutenant la révision du programme national d'éducation de la petite enfance et des ressources pédagogiques pour éliminer les stéréotypes de genre au profit de près de 7 800 enfants d'âge préscolaire issus de groupes ethniques minoritaires. L'UNICEF et des partenaires gouvernementaux ont collaboré avec Microsoft en Égypte et au Honduras pour mettre en œuvre la plateforme « Passeport pour l'apprentissage », qui fournit du contenu numérique, notamment sur l'égalité des genres. Au Kirghizistan, dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation, l'UNICEF a aidé à renforcer les capacités de 870 responsables gouvernementaux. Cette initiative a conduit à des révisions du programme national visant à mettre l'accent sur l'inclusion et à éliminer les stéréotypes de genre, ainsi qu'à la mise en place d'un dialogue avec les hommes s'occupant d'enfants au sujet du développement de ces derniers.

25. Le développement des compétences a gagné en importance dans de nombreux pays. En 2021, 28 % des pays soutenus par l'UNICEF (soit 31 pays) disposaient de systèmes institutionnalisant des compétences équitables en matière de genre dans les domaines de l'apprentissage, de l'autonomisation personnelle, de la citoyenneté active et de l'employabilité, contre 6 % pour la base de référence (soit cinq pays). En outre, 33 millions d'enfants (dont 51 % de filles) ont participé à des programmes de renforcement des compétences, contre 7,7 millions en 2020 et 3,2 millions en 2017. Grâce à des interventions d'apprentissage visant à favoriser l'accès à un travail rémunéré soutenues par l'UNICEF en Jordanie, près de 37 400 jeunes (dont 62 % de filles) ont été formés aux compétences de la vie courante et professionnelles en 2021. Au Bangladesh, malgré les restrictions liées à la pandémie, plus de 49 300 adolescents (dont 70 % de filles) ont été formés aux compétences de la vie courante, et plus de 218 100 adolescents (dont 70 % de filles) ont acquis des compétences relatives à la sécurité en ligne.

## **6. Prévention et intervention face à la violence basée sur le genre envers les filles et les garçons**

26. Avec la pandémie de COVID-19, la nécessité d'investir davantage dans les services multisectoriels pour prévenir la violence et y répondre est devenue plus pressante. En 2021, l'UNICEF a fourni des services de santé, de justice et de protection sociale à 4,4 millions d'enfants victimes de violence dans 129 pays (52 % du total des bénéficiaires a été ventilé par genre : 53 % de filles, 47 % de garçons). En 2017, seulement 2,5 millions d'enfants avaient bénéficié de tels services.

27. Des partenariats stratégiques associés à des interventions coordonnées et à des investissements ciblés à grande échelle restent essentiels. En tant que partenaire d'exécution principal, l'UNICEF met en œuvre l'initiative conjointe Spotlight de l'Union européenne et des Nations Unies dans 27 pays (contre 13 en 2019) et dans le

cadre de trois programmes régionaux (en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique). Cette initiative contribue considérablement à la lutte contre la violence basée sur le genre et à la prévention de cette dernière. En Ouganda, par exemple, une approche à composantes multiples de renforcement des systèmes visant à modifier les normes sociales néfastes qui tolèrent la violence a donné lieu à la création d'un programme national de parentalité positive qui a bénéficié à près de 6 700 personnes s'occupant d'enfants ; à une formation à la communication sur la modification des normes suivie par plus de 2 700 partenaires gouvernementaux et de la société civile ; à des dialogues communautaires impliquant plus de 30 300 personnes ; et à une campagne médiatique encourageant à mettre fin aux pratiques néfastes et violentes, qui aurait été suivie par près de 1,5 million de personnes en 2021.

28. L'UNICEF et ses partenaires ont défini une base de référence couvrant 29 pays afin de mesurer l'état d'avancement de la mise en œuvre des interventions globales nationales de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels, y compris dans l'environnement numérique. Ce travail s'est accéléré en raison du passage généralisé aux plateformes numériques pendant la pandémie, mais aussi de la recrudescence d'actes de violence basée sur le genre, que la technologie favorise et qui visent en premier lieu les adolescentes et les jeunes femmes. L'UNICEF travaille en partenariat avec les pouvoirs publics et le secteur privé pour consolider les cadres législatifs et politiques, renforcer la justice pénale et les services aux victimes, et étendre les mesures éducatives et de prévention. Au Zimbabwe, l'appui technique et les activités de plaidoyer de l'UNICEF ont contribué à la mise en place d'une législation qui pénalise la violence en ligne contre les femmes et les enfants.

29. La stagnation du nombre de signalements de cas de violence souligne toutefois la persistance de lacunes dans les systèmes d'application de la loi et de justice, ainsi que l'existence d'obstacles associés à des normes sociales profondément enracinées qui normalisent la violence basée sur le genre. Les adolescentes demeurent un groupe à haut risque. Entre 2018 et 2021, le pourcentage d'adolescentes ayant demandé l'aide d'un personnel qualifié après avoir subi des violences sexuelles est passé de 5 % à 4 % (bien en deçà de l'objectif général de 10 %). À cet égard, le rôle protecteur des écoles a été mis en avant lors de la pandémie de COVID-19. Des engagements interinstitutionnels ont été pris pour inclure la prévention et la lutte contre la violence dans le cadre relatif à la réouverture des écoles, des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo et le Togo mettant en œuvre des mesures pour veiller à ce que la violence ne fasse pas obstacle au retour des filles à l'école.

30. Le soutien aux personnes s'occupant d'enfants fondé sur des données probantes a le potentiel de mettre fin à la transmission intergénérationnelle de la violence familiale basée sur le genre. En 2021, l'UNICEF a intensifié son soutien au programme, qui a bénéficié à 3,6 millions de familles dans 97 pays, soit près du quadruple des chiffres de 2017. Aux Philippines, plus de 500 000 familles ont bénéficié de l'intégration de programmes d'éducation parentale collectifs par l'intermédiaire du système de transferts monétaires conditionnels, qui transmettait des messages positifs sur la parentalité.

31. Le Programme conjoint FNUAP-UNICEF sur les mutilations génitales féminines et l'excision est entré dans sa quatrième phase, qui met davantage l'accent sur la promotion de la capacité d'action des filles et l'établissement de partenariats stratégiques pour favoriser l'innovation et la collaboration. L'UNICEF et ses partenaires ont continué en 2021 à aider les pays, notamment le Burkina Faso, l'Égypte, l'Éthiopie, la Mauritanie, le Nigéria, la Somalie et le Soudan, à élaborer des stratégies nationales de lutte contre les mutilations génitales féminines. Plus de 10 millions de personnes ont participé à des activités d'éducation et de mobilisation

communautaire pour promouvoir l'élimination des mutilations génitales féminines dans 18 pays en 2021. Ce chiffre dépasse de près d'un tiers l'objectif de 7,8 millions fixé pour 2021. En outre, près de 2 900 communautés impliquant plus de 3,1 millions de personnes ont fait des déclarations publiques appelant à abandonner ces pratiques. En Éthiopie, les interventions soutenues par l'UNICEF ont permis à environ 13 200 filles de s'engager contre les mutilations génitales féminines au sein de leur communauté.

32. Malgré les ajustements programmatiques de l'UNICEF, les interventions visant à dispenser des services communautaires aux filles et aux femmes à risque ont marqué le pas dans la plupart des pays touchés par des conflits internes et des restrictions prolongées liées à la COVID-19. En 2021, les programmes soutenus par l'UNICEF ont permis à plus de 105 000 filles et femmes de bénéficier de services de prévention et de protection contre les mutilations génitales féminines dans 18 pays, contre plus de 430 000 dans 16 pays en 2020. Malgré ces revers dans la prestation de services, au cours des quatre dernières années, l'UNICEF a aidé près de 800 000 filles et femmes à bénéficier de services de prévention et de protection contre les mutilations génitales féminines.

## **7. Prise en compte des questions de genre dans le renforcement de systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène**

33. L'UNICEF a continué à œuvrer en 2021 pour soutenir la prestation de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) et les systèmes gouvernementaux dans plus de 100 pays. Grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF, plus de 16 millions de personnes supplémentaires ont eu accès à l'eau potable (8,3 millions de femmes et de filles dans les pays ayant communiqué des données ventilées par genre) et près de 20 millions de personnes supplémentaires ont eu accès à des services élémentaires d'assainissement (dont 10,2 millions de femmes et de filles). Dans les contextes humanitaires, les programmes d'approvisionnement en eau soutenus par l'UNICEF ont bénéficié à 16,7 millions de filles et de femmes, les programmes d'assainissement à 4,19 millions de femmes et de filles, et les services EAH dans les écoles à 6,5 millions de filles.

34. Fin 2021, l'UNICEF avait fourni des services EAH à près de 16 700 établissements de santé (contre 1 600 pour la base de référence), une intervention essentielle pour réduire l'incidence de la mortalité infantile et maternelle. Depuis 2017, l'UNICEF contribue par ailleurs à l'amélioration des installations et des programmes d'assainissement non mixtes dans 21 112 écoles réparties dans 94 pays (objectif global : 20 000). Par exemple, près de 83 900 élèves (dont environ 39 400 filles) répartis dans 158 écoles de la République arabe syrienne ont bénéficié d'installations EAH tenant compte du genre, adaptées aux enfants et accessibles. En Éthiopie, au Niger, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone, 8 000 adolescentes handicapées ont pu accéder à des services améliorés tenant compte des questions de genre dans les écoles.

35. Les répercussions des activités humaines sur l'environnement et les effets du changement climatique sont devenus des considérations essentielles dans la conception et la mise en œuvre des programmes. Les jeunes, notamment les filles, s'engagent ainsi pour des solutions plus durables, jouant un rôle de premier plan dans le militantisme écologique. En 2021, l'UNICEF a aidé le Ministère de l'éducation du Burundi à mettre en œuvre Creatable, un projet axé sur l'entrepreneuriat par la technologie et l'atténuation du changement climatique. Dans le cadre du projet, des adolescents de dix provinces ont été formés à la construction d'un système de purification de l'eau fonctionnant grâce à l'énergie solaire et à l'utilisation de poêles de masse rocket qui réduisent la consommation de bois pour la cuisine.

## 8. Socialisation et normes de genre positives pour les filles et les garçons

36. En 2021, 94 programmes de pays de l'UNICEF, contre 76 pour la base de référence, ont mis en œuvre des interventions visant à transformer les rôles et les normes discriminatoires fondés sur le genre ainsi qu'à promouvoir une socialisation positive en matière d'égalité des genres. Le nombre de pays dotés de programmes à grande échelle abordant les rôles et pratiques discriminatoires fondés sur le genre a connu une augmentation considérable, passant de 36 pays en 2018 à 64 en 2021.

37. L'UNICEF a investi dans des politiques favorables à la famille et des pratiques parentales positives, dans la participation des hommes et des garçons, dans la lutte contre la discrimination fondée sur le genre dans les programmes scolaires et les normes liées aux pratiques néfastes, ainsi que dans l'intégration des questions de genre dans les programmes de protection sociale. En Égypte, l'UNICEF a déployé à plus grande échelle l'initiative nationale pour l'autonomisation des filles, qui mobilise les communautés et les responsables politiques en vue de lutter contre les multiples vulnérabilités socioéconomiques des filles. En 2021, 53 000 personnes ont participé au dialogue communautaire sur les questions liées aux pratiques néfastes organisé en partenariat avec des organisations confessionnelles. L'UNICEF a aidé les pouvoirs publics de Madagascar à impliquer les hommes et les garçons en menant des interventions auprès des chefs traditionnels et religieux afin de lutter contre la domination des hommes, qui exacerbe le problème de la violence basée sur le genre et du mariage d'enfants. En Grèce, l'UNICEF s'est associé au Centre de recherche sur l'égalité des genres dans le cadre de l'écriture d'un livre de fiction pour adolescents qui aborde les stéréotypes de genre, la masculinité toxique et la violence sexuelle. L'ouvrage a été lu par 10 000 adolescents.

38. Le nombre de politiques favorables à la famille a continué de croître en 2021. Cette année-là, plus de pays que jamais ont adopté des stratégies d'amélioration des politiques de soutien aux parents et aux personnes s'occupant d'enfants, et de promotion d'une parentalité partagée sensible aux questions de genre. Cinquante-six pays (contre 46 en 2020) se sont engagés à aider les gouvernements à adopter des politiques relatives au congé parental, au soutien à l'allaitement, à la garde d'enfants et à l'octroi d'allocations familiales et de salaires suffisants. En Croatie et en Mongolie, l'UNICEF a aidé des partenaires gouvernementaux et du secteur privé à mettre en œuvre des politiques favorables à la famille plus transformatrices. Un partenariat de l'UNICEF avec le secteur privé au Kenya a conduit 48 entreprises à mettre en place des salles d'allaitement en 2021.

39. L'action de l'UNICEF en faveur d'une protection sociale transformatrice et sensible au genre a continué à prendre de l'ampleur en 2021, en partie grâce aux multiples mesures de protection sociale prises par de nombreux pays dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Fin 2021, 100 bureaux de pays de l'UNICEF s'étaient fixé des objectifs spécifiques en matière d'égalité des genres dans leur travail de protection sociale. Ils étaient 29 en 2019. Par exemple, 43 bureaux de pays de l'UNICEF accordent désormais la priorité à l'amélioration de l'éducation des filles dans leur travail de protection sociale, 40 ciblent la prévention de la violence basée sur le genre et 36 promeuvent le pouvoir décisionnel des femmes et des filles. En Angola, avec l'aide de partenaires gouvernementaux aux niveaux national et provincial, l'UNICEF a facilité la mise en œuvre d'un programme social de transferts monétaires dans six municipalités dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Ce programme cible les personnes s'occupant d'enfants (98 % des bénéficiaires sont des femmes) et profite à près de 20 000 ménages et 40 000 jeunes enfants.

40. Le développement du portefeuille de l'UNICEF en matière de protection sociale sensible au genre et de politiques favorables à la famille est encourageant. Il convient néanmoins de s'assurer que ces mesures étendues aident les femmes, les

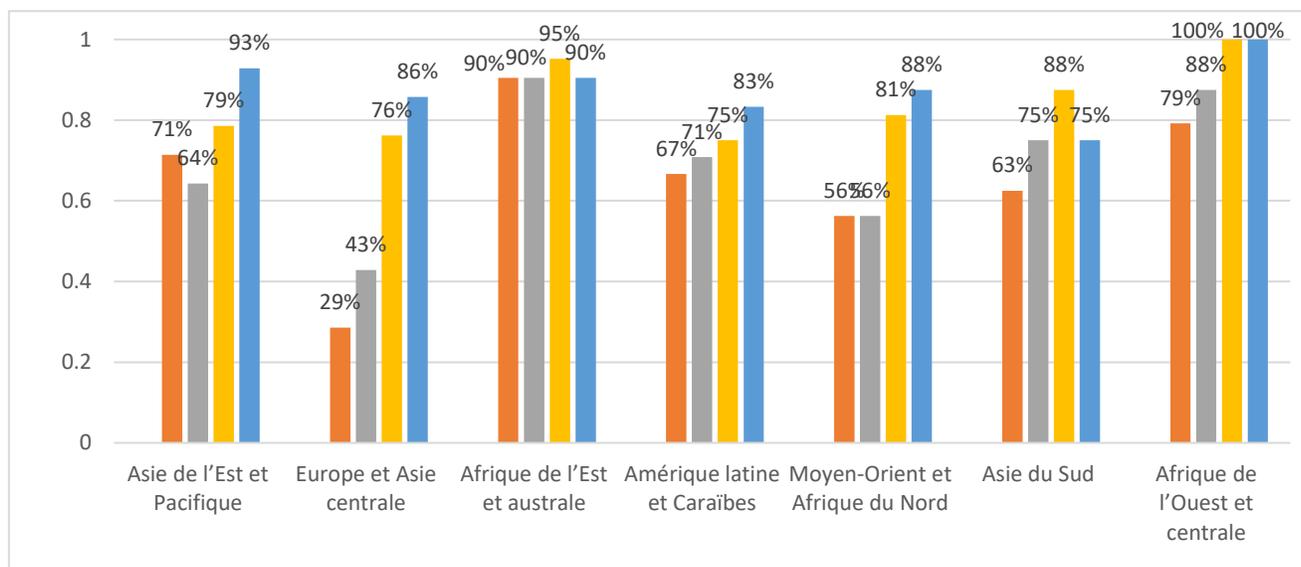
filles et les familles à répondre à leurs besoins immédiats, ainsi qu'à éliminer les obstacles structurels.

## B. Priorités ciblées concernant l'autonomisation des adolescentes

41. L'UNICEF est resté concentré sur des approches ciblées et des partenariats solides pour relever les défis interdépendants auxquels sont confrontées les adolescentes. Des progrès prometteurs ont été réalisés au cours de ces quatre dernières années dans les domaines de la santé et de l'hygiène menstruelles, de la prévention du VPH, du développement des compétences et de la lutte contre les pratiques néfastes et la violence basée sur le genre. En 2021, 114 bureaux de pays de l'UNICEF ont inclus des résultats spécifiques à au moins une priorité ciblée, soit cinq de plus qu'en 2020 et 41 de plus que la base de référence.

Figure III

**Pourcentage de programmes de pays de l'UNICEF incluant des résultats sur les priorités ciblées des adolescentes, 2018-2021**



### 1. Nutrition des filles, soins obstétricaux et prévention du VIH et du VPH

42. Depuis 2018, l'UNICEF étend ses programmes de santé destinés aux adolescentes, en particulier dans les domaines des soins obstétricaux et maternels, de la prévention du VPH, de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation, ainsi que de la prévention de l'anémie.

43. La qualité des soins des mères adolescentes (âgées de 15 à 19 ans) s'est modestement améliorée entre 2020 et 2021, mais les progrès restent notables par rapport à la base de référence. L'UNICEF a continué de soutenir 46 pays fortement touchés, contribuant à 73 % des naissances vivantes assistées par du personnel de santé qualifié, contre 67 % pour la base de référence. Ce chiffre reste inférieur à l'objectif global de 75 %. Le pourcentage de jeunes mères bénéficiant d'au moins quatre visites prénatales a stagné à 52 %, tandis que le pourcentage de jeunes mères recevant des soins postnatals a légèrement augmenté, passant de 59 % en 2020 à 60 % en 2021 (base de référence : 48 %).

44. Les résultats en matière de prévention de l'anémie chez les filles demeurent insuffisants. L'anémie a une incidence grave sur la mortalité des mères adolescentes

et de leurs enfants, la santé procréative et le développement cognitif. Le pourcentage de filles (âgées de 15 à 19 ans) souffrant d'anémie était de 48,3 % en 2021, un taux supérieur à la base de référence (46 %) et à l'objectif global (38 %). L'UNICEF soutient des stratégies intégrées pour améliorer l'accès des filles à la supplémentation en fer et en acide folique, comme au Malawi, où la coordination avec les départements de la santé scolaire, de la nutrition et du VIH/sida a permis à 257 000 adolescentes en âge de fréquenter l'école de recevoir ces suppléments destinés à réduire le risque d'anémie.

45. Seuls des progrès modestes sont à relever dans la lutte contre le VIH chez les adolescents, notamment les filles. Bien que le nombre de filles testées et connaissant leur situation ait augmenté (15 millions en 2021 contre 10,6 millions en 2016) et dépasse (plus que pour les garçons) l'objectif global de 13,8 millions, elles demeurent les principales victimes des nouvelles infections. Dans les 35 pays d'intervention de l'UNICEF où la lutte contre le VIH est une priorité, les filles représentent quatre nouvelles infections à VIH sur cinq parmi les adolescents. L'UNICEF et ses partenaires interviennent en déterminant les facteurs liés au genre qui font obstacle au dépistage, aux services de conseil et au traitement complets, et en ciblant les populations à risque. L'organisation aide par exemple les Gouvernements camerounais, ivoirien et nigérian à intensifier les activités de prévention combinée pour les adolescents les plus à risque grâce à des interfaces numériques qui élargissent l'accès aux informations sur l'autodépistage du VIH et la prophylaxie préexposition. En 2021, plus de 500 000 adolescents ont bénéficié de ces mesures. Ils devraient être 2 millions fin 2022.

46. Une autre stratégie prometteuse consiste à encourager les jeunes mères vivant avec le VIH à s'engager en tant que leaders clés du soutien par les pairs dans leur communauté. Au Zimbabwe, de jeunes mères mentores travaillent aux côtés des prestataires de soins de santé pour aider les adolescentes et les jeunes mères dans les établissements de santé. Elles effectuent par ailleurs des visites à domicile et fournissent des services de santé numérique. En juillet 2021, 97 % des mères participant au programme avaient une charge virale indétectable, le taux de transmission de la mère à l'enfant était inférieur à 2 %, et 99 % des partenaires sexuels testés positifs avaient commencé un traitement.

47. Les progrès dans le domaine de la prévention du VPH suivent une croissance exponentielle. En 2020, 2,8 millions d'adolescentes des pays cibles avaient reçu leur dernière dose de vaccin contre le VPH, soit près du triple de l'objectif global<sup>4</sup>. Grâce au soutien de l'UNICEF et de ses partenaires, en 2021, 18 pays avaient introduit le vaccin dans leur calendrier de vaccination. Bien qu'inférieur à l'objectif global de 24 pays, ce chiffre représente tout de même une avancée significative par rapport à la base de référence (quatre pays). En Ouzbékistan, l'UNICEF a fourni des informations sur le VPH à 304 000 enseignants, et plus de 300 000 adolescentes ont été vaccinées grâce au soutien de l'organisation.

## **2. Amélioration du niveau d'éducation secondaire et des compétences des filles**

48. Les progrès en matière d'éducation des filles accomplis au cours des 25 dernières années, notamment en matière de scolarisation et de résultats d'apprentissage, sont menacés. On estime que 11 millions de filles<sup>5</sup> pourraient ne pas retourner à l'école après la crise de la COVID-19, les adolescentes étant particulièrement exposées à ce risque. Déjà importants avant la pandémie, les

<sup>4</sup> Les données mondiales relatives à cet indicateur sont communiquées avec un décalage d'un an.

<sup>5</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, « Les filles au premier plan : Plus de 11 millions de filles pourraient ne pas retourner à l'école après la crise de la COVID-19 », page Web, 2021.

obstacles sous-jacents que sont les normes néfastes, la violence, la pauvreté, la distance et le handicap ont été renforcés par les fermetures d'écoles, l'isolement social et les bouleversements économiques provoqués par la pandémie. En 2021, le pourcentage de filles en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire qui n'étaient pas scolarisées était de 20 % (comme en 2020). Ce chiffre est supérieur à l'objectif global (16 %). Le pourcentage d'adolescentes sans emploi et n'ayant suivi ni études ni formation était de 38 % en 2021, contre 16 % chez les garçons du même âge.

49. Pour faire face à ces défis, l'UNICEF et ses partenaires consolident les stratégies transformatrices en matière de genre pour autonomiser les adolescentes. Depuis 2020, grâce à l'initiative Skills4Girls mise en œuvre par l'UNICEF en partenariat avec le secteur privé, près de 330 000 adolescentes et jeunes femmes dans 19 pays ont bénéficié de possibilités d'apprentissage axées sur les filles qui leur ont permis d'accéder, par exemple, au soutien par les pairs, au mentorat et à des stages. Dans l'État plurinational de Bolivie, les interventions éducatives dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques axées sur la robotique ont influencé la création d'un programme numérique national destiné aux filles. Au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Ouzbékistan, l'UNICEF a déployé à plus grande échelle le programme d'éducation par nanosatellite UniSat à destination des filles en 2021. Ce programme forme les filles dans les domaines des technologies de pointe, de l'aérospatiale et de l'analyse de données.

50. En 2021, quelque 12,4 millions d'adolescents (dont 58 % de filles dans les pays communiquant des données ventilées par genre) dans 125 pays ont pris part à des activités de mobilisation citoyenne ou les ont dirigées dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF. À titre de comparaison, ils n'étaient que 3,2 millions en 2020. En Jordanie, l'UNICEF a contribué à la mobilisation des jeunes pour l'action climatique, notamment en encourageant les jeunes femmes à discuter de diverses stratégies en matière d'action climatique et en incitant les jeunes à se joindre aux efforts mondiaux sur les médias sociaux. Au Kirghizistan, 989 femmes pairs-éducatrices ont suivi une formation sur les compétences de la vie courante et le leadership, avant d'organiser une formation par les pairs impliquant près de 12 900 adolescents (dont plus de 7 100 filles) autour de questions liées à l'égalité des genres, aux stéréotypes, à la violence basée sur le genre, au mariage des enfants et au harcèlement sexuel.

### **3. Violence basée sur le genre dans les situations d'urgence**

51. L'UNICEF reste en première ligne dans les contextes de crise, notamment dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur la sûreté et la sécurité des filles et des femmes. En 2021, 98 % des appels humanitaires de l'UNICEF pour les enfants comportaient un indicateur spécifique lié à la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence et une demande de financement, ce qui témoigne de l'urgence vitale de ce domaine de travail. Les programmes de lutte, de prévention et d'atténuation des risques en matière de violence basée sur le genre de l'UNICEF ont profité à près de 13,9 millions de personnes dans 89 pays (dont 58 % de femmes dans les quelque 60 pays qui ont communiqué des données ventilées par genre). Ces données représentent une multiplication par 18 des résultats de 2017 et l'ajout de 46 pays. En République démocratique du Congo, grâce à de meilleures activités de sensibilisation de l'UNICEF, plus de 50 000 femmes et enfants, survivants de violence et à risque, ont eu accès à des services de prévention et de prise en charge, soit une multiplication par cinq depuis 2020. En Irak, plus de 2 400 femmes et filles handicapées ont bénéficié de services de prévention. Au Bangladesh et en Irak, la programmation d'espaces sûrs et les services de gestion des cas de violence basée sur le genre et de soutien psychosocial fournis par l'UNICEF ont profité à près de 40 800 et 53 000 personnes survivantes, respectivement. En

Afghanistan, les kits dignité distribués en partenariat avec des organisations communautaires de femmes se sont révélés un point d'entrée essentiel pour sensibiliser les populations à la violence basée sur le genre et au mariage d'enfants, en particulier pour les femmes et les filles les plus marginalisées et celles vivant dans des zones reculées.

52. En tant qu'organisme dirigeant la mise en œuvre mondiale des Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire du Comité permanent interorganisations, l'UNICEF a continué de veiller à l'intégration de l'atténuation des risques dans son travail sectoriel ainsi que dans les groupes thématiques qu'il dirige. Cet investissement dans l'atténuation des risques a bénéficié à près de 144 000 personnes au Bénin, à 99 200 personnes en République démocratique du Congo et à plus de 5 millions de personnes au Yémen.

#### 4. Mariages d'enfants et unions précoces

53. En 2020 et 2021, le Programme mondial FNUAP-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants a rapidement conçu des approches innovantes pour atténuer la régression en cours due à la COVID-19 et mettre un terme au mariage des enfants. Un outil d'accélération des transformations en matière d'égalité des genres, qui évalue les obstacles structurels à l'égalité des genres pour l'élaboration de mesures dans le continuum du genre, a été mis à l'essai sur le terrain en Éthiopie, en Inde, au Mozambique et au Niger. Il sera déployé à plus grande échelle en 2022. De plus en plus de services ont également été rendus disponibles en ligne en raison des fermetures d'écoles.

54. L'UNICEF a continué d'aider les pays à élaborer et à financer des plans nationaux pour mettre fin au mariage des enfants. Ainsi, 44 pays ont élaboré des plans d'action nationaux depuis 2018, dont 32 se sont dotés d'un plan d'action chiffré, contre 8 en 2017. L'UNICEF a également continué de plaider auprès des gouvernements pour qu'ils réforment leur législation. Aux Philippines, une loi interdisant le mariage d'enfants a été adoptée en 2021 et un projet de loi a été ratifié pour relever l'âge minimum du viol statutaire de 12 à 16 ans. Il s'agit là d'une avancée majeure, car le pays avait auparavant le deuxième âge de consentement sexuel le plus bas au monde.

55. En 2021, les interventions de prévention et de soins liées au mariage des enfants soutenues par l'UNICEF et mises en œuvre par le biais de la création d'espaces sûrs, de programmes de mentorat et d'alphabétisation, de services de santé sexuelle et procréative ainsi que de formations aux compétences permettant d'accéder aux moyens de subsistance ont bénéficié à 7,6 millions d'adolescentes dans 47 pays, soit près de quatre fois plus qu'en 2017. On comptait parmi elles plus de 11 000 adolescentes handicapées réparties dans 20 pays, soit dix fois plus qu'en 2017. Dans le cadre de l'initiative Spotlight, l'UNICEF a convaincu le Conseil africain des chefs religieux de plaider en faveur de la réouverture en toute sécurité des écoles en Afrique de l'Est et australe, considérée comme une mesure de prévention essentielle. En Éthiopie, les services de prévention et de soins ont bénéficié à 204 000 adolescentes qui ont participé à des initiatives relatives aux compétences de la vie courante. Au Bangladesh, une plateforme numérique soutenue par l'UNICEF a diffusé auprès de plus de 28 000 adolescentes des messages liés à la sécurité en ligne, à la santé sexuelle et procréative et au mariage d'enfants, et plus de 8,7 millions d'adolescentes ont participé à la rédaction de messages publiés sur les médias sociaux et appelant à mettre un terme au mariage d'enfants. En Turquie, où les communautés de personnes réfugiées et d'accueil connaissent des taux élevés de mariages d'enfants, précoces et forcés, l'UNICEF a aidé à déployer les interventions de changement social et comportemental pour promouvoir l'autonomisation des

femmes et des filles ainsi qu'une parentalité tenant compte des questions de genre. Ces interventions ont impliqué près de 30 000 personnes (environ 22 000 femmes et 6 000 enfants).

56. Les régimes de protection sociale sensibles au genre constituent un point d'entrée essentiel pour venir en aide aux filles à risque et aux communautés vulnérables. L'UNICEF a fourni un appui technique pour l'inclusion de messages de changement social et comportemental au programme de sécurité sociale du Lesotho, qui a permis de sensibiliser 910 000 filles vivant au sein de ménages vulnérables. De même, en Zambie, où l'éducation des filles est une stratégie de prévention essentielle, l'UNICEF a plaidé auprès du programme national de transferts monétaires pour l'octroi de bourses afin d'augmenter la fréquentation scolaire. Cette initiative a bénéficié à 28 000 filles marginalisées.

57. En 2021, les efforts de communication et de plaidoyer ont touché un large public, en particulier les jeunes. L'UNICEF a produit sa première minisérie de fiction sur le mariage d'enfants, intitulée *Vaillante* et destinée à la région de l'Afrique de l'Ouest et centrale. Depuis son lancement en ligne en novembre, plus de 16 millions de personnes dans 101 pays ont regardé les trois épisodes de la minisérie. En Malaisie, l'UNICEF a soutenu la campagne numérique « Chup! Jom Sembang Seks » sur la santé et les droits sexuels et procréatifs, qui cible les jeunes en tant qu'agents du changement à l'appui des stratégies nationales de lutte contre le mariage d'enfants. La campagne a enregistré 20,6 millions de vues.

## 5. Accès à la santé et à l'hygiène menstruelles dans la dignité

58. En 2021, dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 et d'autres crises, l'UNICEF a pu dispenser des services d'urgence liés à la santé et à l'hygiène menstruelles (distribution de kits dignité, fourniture d'installations privées de lavage et d'élimination des déchets, et informations sur la santé et l'hygiène menstruelles) à 1,3 million de femmes et de filles, contre 1 million en 2019.

59. L'UNICEF a continué d'aider les partenaires gouvernementaux à intégrer la santé et l'hygiène menstruelles dans les systèmes nationaux. L'organisation a par exemple aidé le Gouvernement kényan à élaborer et à chiffrer un plan relatif aux services EAH dans les établissements scolaires visant à déployer les interventions sensibles au genre et au handicap dans les écoles, notamment l'éducation à la santé et à l'hygiène menstruelles. Les efforts intensifs de plaidoyer de l'UNICEF au Pérou ont contribué à la promulgation d'une loi prévoyant l'enseignement de la santé et de l'hygiène menstruelles dans toutes les écoles et la prestation de services de santé et d'hygiène menstruelles gratuits aux filles les plus vulnérables.

60. Dans le domaine des services de santé et d'hygiène menstruelles, l'UNICEF a soutenu directement quelque 59 000 écoles sur quatre ans, soit 9 000 de plus que son objectif ambitieux de 50 000. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, plus de 37 200 élèves de 116 écoles réparties dans quatre districts ont bénéficié de services EAH non mixtes et de mesures telles que la mise à disposition d'incinérateurs pour éliminer les produits de santé et d'hygiène menstruelles. En Somalie, l'éducation de 1 500 filles à la santé et à l'hygiène menstruelles, soutenue par l'UNICEF et visant à prévenir l'absentéisme et l'abandon scolaire des filles, a été intégrée à des services EAH plus larges bénéficiant à 35 000 enfants.

## IV. Renforcement institutionnel

61. Au cours des quatre dernières années, les méthodes de travail et la culture de l'UNICEF ont profondément changé et sont devenues plus sensibles aux questions de genre, plus inclusives et, par conséquent, plus transformatrices. Ces deux dernières

années, la pandémie de COVID-19 a fait naître la nécessité de procéder à des adaptations institutionnelles et d'innover, ainsi que de réorienter les priorités de l'UNICEF.

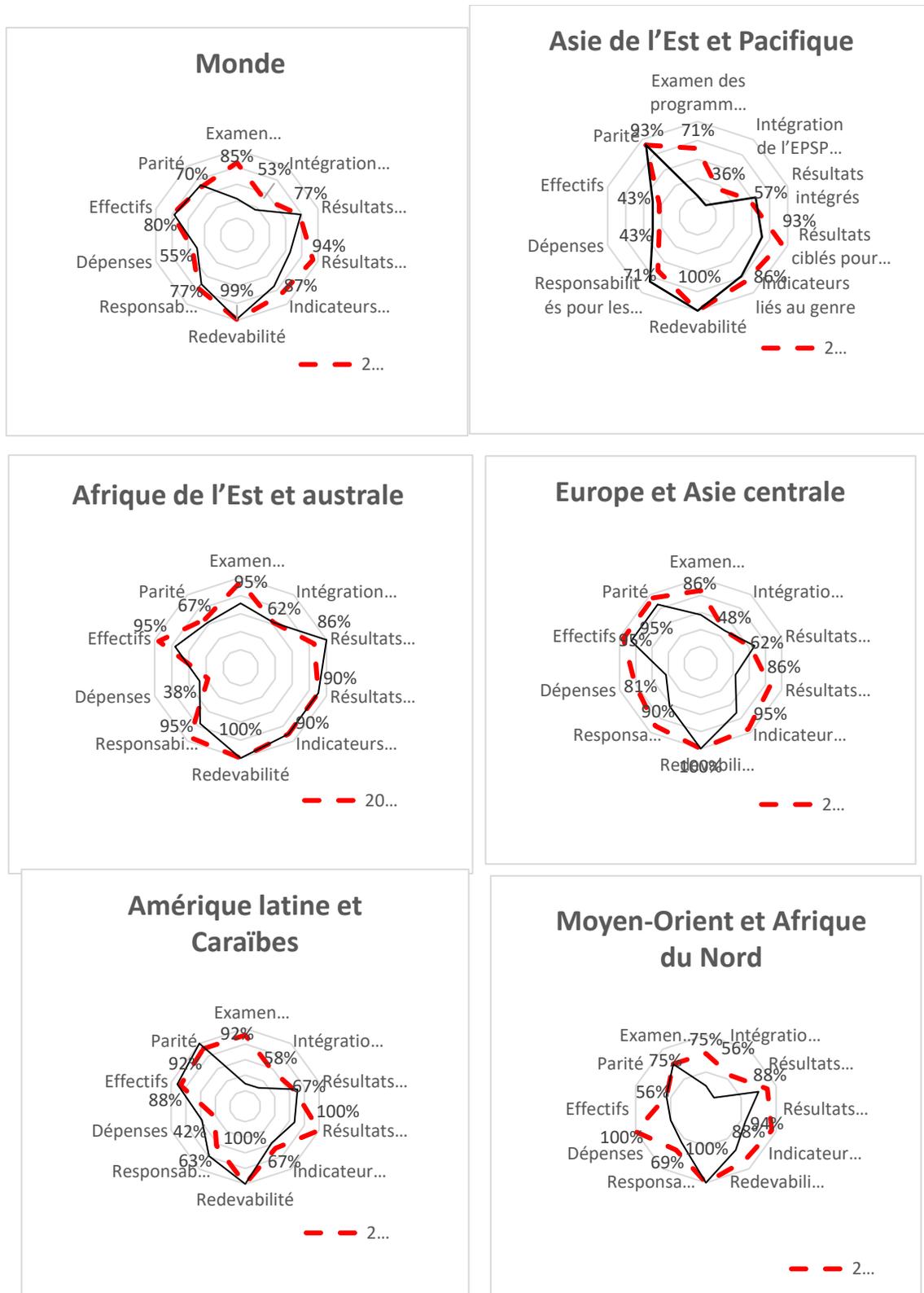
62. Le Plan d'action pour l'égalité des sexes donne la priorité aux domaines stratégiques d'investissement dans le renforcement institutionnel et met l'accent sur a) l'égalité des genres dans la programmation à grande échelle ; et b) les capacités et la redevabilité en ce qui concerne les résultats en matière d'égalité des genres.

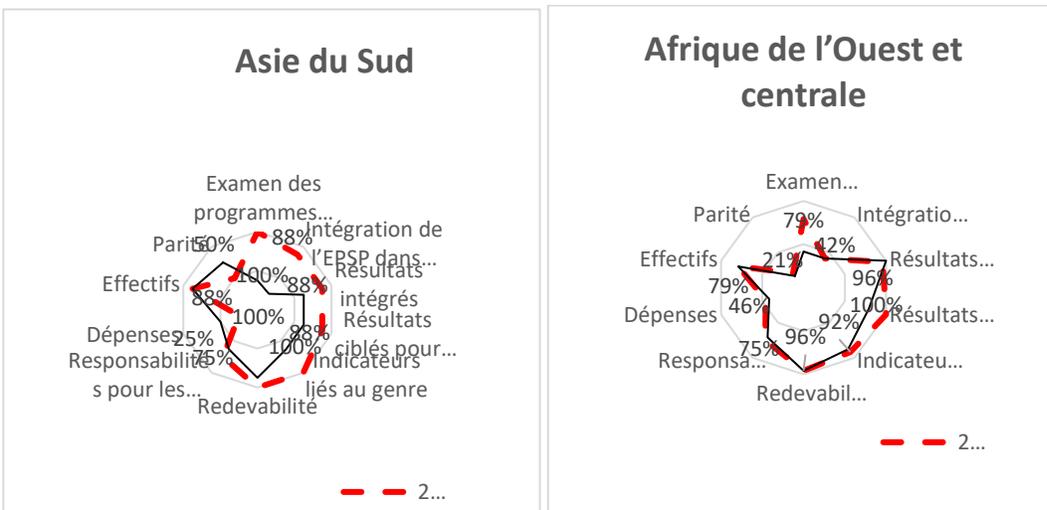
## **A. Intégration de la question de l'égalité des genres dans des programmes de qualité de vaste portée**

### **1. D'une programmation sensible au genre à une programmation transformatrice en matière d'égalité des genres**

63. L'UNICEF utilise la norme institutionnelle du Plan d'action pour l'égalité des sexes, un indicateur composite assorti de critères de référence permettant aux bureaux de pays de suivre leurs efforts de programmation de manière de plus en plus transformatrice. Les critères de référence, qui incluent l'utilisation de l'analyse des questions de genre dans la conception, le suivi, la dotation en ressources, les capacités et la redevabilité des programmes de pays, montrent que depuis 2018, les bureaux de pays sont passés de la simple intervention face aux manifestations des inégalités de genre à une démarche de résolution plus délibérée des goulets d'étranglement et des obstacles structurels à l'égalité des genres. En 2021, 98 bureaux de l'UNICEF respectaient la norme, contre 63 en 2018. Presque toutes les régions ont connu une nette amélioration entre 2020 et 2021. Ces améliorations doivent beaucoup à des systèmes de suivi et de redevabilité plus solides, à une expertise en matière d'égalité des genres et au rôle essentiel des conseillers régionaux en matière d'égalité des genres. À l'échelle mondiale, davantage de bureaux de pays procèdent également à des analyses des questions de genre dans le cadre de la planification de leurs programmes. En 2021, 109 pays (85 %) ont réalisé un examen programmatique des questions de genre dans le cadre de la planification de leur programme de pays, contre 55 en 2018. Néanmoins, en raison des goulets d'étranglement persistants en matière de capacités et de ressources, de nombreux bureaux ne sont pas parvenus à convertir l'analyse des questions de genre en résultats clairs.

Figure IV  
**Pourcentage de bureaux de pays de l'UNICEF qui satisfont aux critères institutionnels à l'échelle mondiale et dans les régions (2018-2019)**





64. En 2020, l'UNICEF a actualisé les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire pour y inclure des normes et des critères en matière d'égalité des genres clairs, afin de garantir une intégration plus délibérée des questions de genre dans l'ensemble de son action humanitaire. Compte tenu de la pandémie, cette décision opportune a contribué à mettre en évidence l'importance des considérations relatives aux questions de genre dans les interventions d'urgence au fur et à mesure de leur évolution. L'UNICEF, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement ont uni leurs forces et collecté environ 14 millions de dollars destinés à financer des programmes relatifs à l'égalité des genres, afin que les équipes de pays des Nations Unies puissent faire face aux répercussions de la COVID-19.

## 2. Données et preuves en matière d'égalité des genres

65. L'UNICEF a continué d'appliquer des méthodes novatrices, de mener des analyses des questions de genre, d'apporter un appui technique et de diffuser des données pour renforcer la base de données probantes sur laquelle s'appuient les politiques et programmes relatifs à l'égalité des genres. En 2021, pour pallier les lacunes critiques des données en matière d'égalité des genres, des méthodes ont été mises au point pour créer un module permettant de mesurer la conformité aux normes liées à la prestation de soins et de mieux rendre compte de l'autonomisation des adolescents et du temps passé par les enfants à effectuer des travaux non rémunérés. Un examen approfondi des données probantes a permis de déterminer les liens entre égalité des genres et migration, en particulier en ce qui concerne les enfants en déplacement et la pandémie.

66. L'UNICEF a produit une synthèse des conclusions des enquêtes sur l'impact socioéconomique menées avec les bureaux de pays depuis le début de la pandémie pour éclairer les stratégies sensibles au genre en évaluant le niveau d'interruption des services, les conséquences de ces interruptions sur les femmes et les enfants, et les mesures des pouvoirs publics.

67. La participation de l'UNICEF à des initiatives interinstitutions demeure importante dans ce domaine. L'UNICEF est membre du comité directeur du programme « Making Every Woman and Girl Count » sur les statistiques par genre, et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques

générées, l'entité chef de file et coordonnatrice du Programme mondial de statistiques générées, mis en œuvre par la Division de statistique des Nations Unies. L'UNICEF est également membre du groupe consultatif technique du partenariat mondial d'organisations de la société civile « Equal Measures 2030 », qui a mis au point l'Index du genre pour les objectifs de développement durable afin de mettre en relation les données et preuves relatives au genre et le plaidoyer au niveau des pays.

68. Afin d'améliorer les programmes de protection sociale, le Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF a examiné les données probantes concernant l'intégration des questions de genre dans les politiques de protection sociale dans 74 pays. En outre, il s'est associé au Programme mondial FNUAP-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants pour fournir aux bureaux de pays une aide à la recherche structurée et catalyser ainsi les efforts de lutte contre le mariage d'enfants grâce à la production, à la synthèse et à l'adoption de données probantes de qualité, notamment dans les domaines du changement social et comportemental et de la recherche transformatrice en matière d'égalité des genres.

### 3. Partenariats et communications stratégiques

69. Les partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, des partenaires nationaux, des organisations mondiales, la société civile et le secteur privé restent essentiels à la réalisation du mandat de l'UNICEF en matière d'égalité des genres.

70. L'organisation est toujours membre du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes, de l'Équipe spéciale pour l'égalité des sexes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, du Groupe de travail sur la violence à l'égard des femmes et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques générées, entre autres. Au niveau national, l'UNICEF est partenaire de la mise en œuvre de l'initiative « Spotlight » dans tous les pays concernés, collabore avec Gavi, l'Alliance du Vaccin dans les domaines du VPH, des questions de genre et de l'équité, et adhère au Programme commun mondial des Nations Unies sur le contrôle et la prévention du cancer du col de l'utérus. En 2021, dans le cadre de l'Équipe spéciale pour l'égalité des genres du Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies, l'UNICEF et ONU-Femmes ont codirigé l'élaboration d'orientations sur les normes et procédures des groupes thématiques sur l'égalité des genres, qui ont été transmises aux équipes de pays des Nations Unies.

71. L'UNICEF a continué d'étendre ses partenariats avec des organisations locales de femmes et de filles. En 2021, 125 pays ont déclaré avoir fait appel à des organisations de femmes et de filles de la société civile dans tous les secteurs. Parmi ces pays, 59 ont déclaré travailler sur la violence basée sur le genre avec des groupes de femmes, et 49 avec des groupes d'adolescentes. Le Belize, la Malaisie et les Maldives figurent parmi eux.

72. La dynamique des partenariats avec le secteur privé s'est accélérée en 2021. L'UNICEF s'est associé au groupe LEGO pour publier un nouveau manuel destiné aux entreprises désireuses d'accroître la diversité de leur contenu créatif et de leurs produits pour enfants. Dans l'État plurinational de Bolivie, en Jordanie, au Maroc, au Népal et au Tadjikistan, l'UNICEF s'est associé à Pandora et à Chloé pour favoriser le leadership des adolescentes et soutenir leurs compétences en matière d'innovation sociale et d'entrepreneuriat. De plus, grâce au partenariat mondial Génération sans limites, l'UNICEF a renforcé sa collaboration avec PwC afin de tirer parti de ses compétences, de son expertise et de ses ressources pour aider les jeunes à réussir leur transition du monde de l'éducation à un emploi décent.

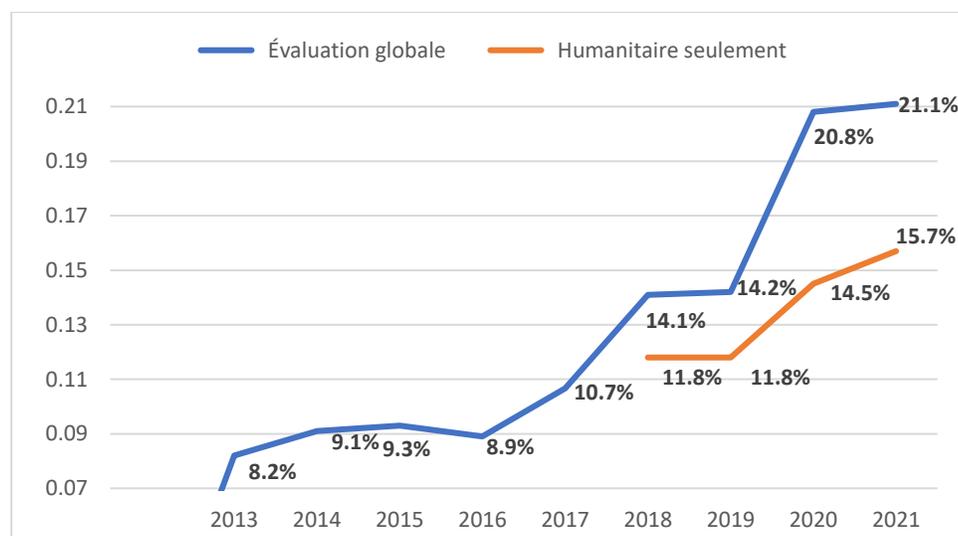
73. Les efforts de communication et de plaidoyer ont conduit à une augmentation considérable de l'utilisation des canaux en ligne dans la mise en lumière des questions d'égalité des genres et de l'opinion des adolescentes. Une série de vidéos à propos de la santé mentale et des normes néfastes en matière d'égalité des genres mise en ligne sur la chaîne YouTube de l'UNICEF a enregistré plus de 6 millions de vues depuis sa publication en octobre 2021. Les échanges sur Twitter, Facebook et Instagram ont augmenté de 2 045 % entre 2020 et 2021, les 15 principaux messages Twitter liés à l'égalité des genres ayant cumulé 982 millions de vues. Enfin, le nombre d'internautes consultant des contenus axés sur les femmes et les filles sur le site Web de l'UNICEF a augmenté de 140 % entre 2020 et 2021. Par exemple, le nombre de visiteurs de la page sur l'éducation des filles a augmenté de 193 %.

#### 4. Ressources

74. Conformément aux critères du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies, l'UNICEF s'est fixé pour objectif de consacrer 15 % de ses dépenses de programme à la promotion de l'égalité des genres. Le calcul de ces dépenses se fonde sur la mesure des activités et produits dont l'égalité des genres est le principal objectif ou un objectif important. En 2021, 21,1 % des dépenses de programme étaient consacrées aux résultats transformateurs en matière d'égalité des genres, légèrement plus que les 20,8 % de 2020 et nettement plus que les 14,1 % de 2018. On estime par ailleurs que 64,4 % des dépenses totales (soit environ 3,9 milliards de dollars, c'est-à-dire 4,4 % de plus qu'en 2020) contribuent à la prise en compte des questions de genre telle que mesurée par les produits pour lesquels l'égalité des genres constitue soit un objectif important, soit un objectif accessoire. L'augmentation des dépenses déclarées est principalement due à l'amélioration des capacités en matière d'établissement de rapports dans les pays, rendue possible par la fourniture continue de capacités techniques aux bureaux de pays. Les objectifs ayant été atteints, l'UNICEF révisera la formule dans le prochain cycle de résultats en matière d'égalité des genres pour qu'elle ne reflète que les dépenses transformatrices dont l'égalité des genres est l'objectif principal.

Figure V

#### Évolution des dépenses allouées aux questions d'égalité des genres (2013-2021)



75. L'UNICEF suit désormais les dépenses allouées aux questions d'égalité des genres pour les programmes se déroulant exclusivement dans des contextes

d'urgence. En 2021, 15,7 % des dépenses dans les contextes d'urgence étaient transformatrices en matière d'égalité des genres. Ce chiffre dépasse également la référence de 15 %, en grande partie grâce à des activités de plaidoyer intensives et au renforcement des capacités au niveau des pays.

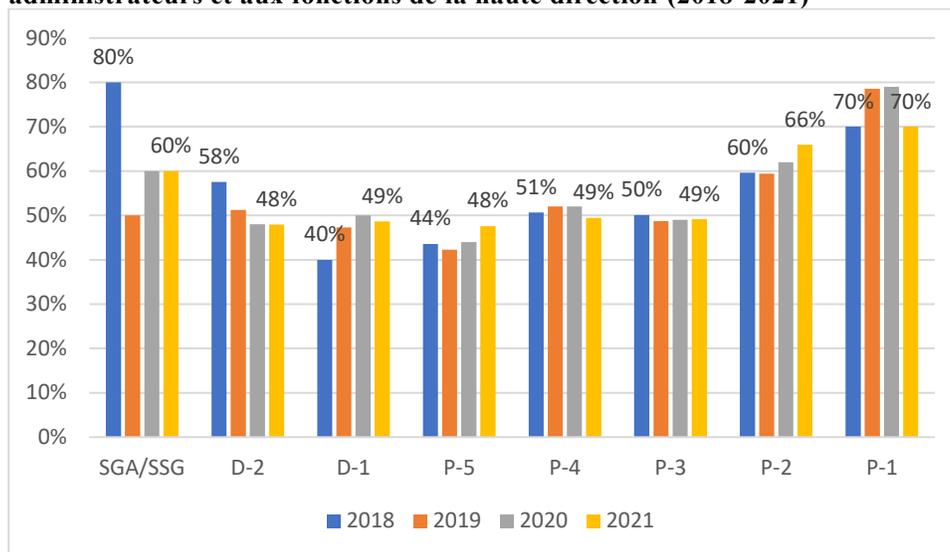
## **B. Capacités et redevabilité concernant les résultats en matière d'égalité des genres**

### **1. Capacité en matière d'égalité des genres et parité**

76. L'engagement de l'UNICEF à réaliser la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies sur la parité des sexes s'est traduit par des progrès au cours des quatre dernières années, notamment dans le recrutement, l'évolution de carrière et l'accès aux possibilités, ainsi que dans la promotion d'un environnement de travail sûr et sain. En 2021, l'UNICEF s'est rapproché plus que jamais de la parité hommes-femmes dans ses effectifs. L'organisation employait alors 48,7 % de femmes et 51,3 % d'hommes, une proportion conforme à la « parité virtuelle » (53/47) du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies. Les efforts visant à combler les lacunes persistantes au niveau P-5, qui ont impliqué la mise en œuvre temporaire de mesures spéciales, ont permis d'atteindre une proportion de femmes de 48 % à ce niveau. Ce résultat souligne l'importance des mesures ciblées pour lutter contre les disparités du système.

77. L'UNICEF travaille à d'autres mesures de lutte contre les disparités de genre et de rétention des talents féminins. Les mesures de flexibilisation du travail, telles que la mise en place du travail à distance, visent à réduire les répercussions négatives de la mobilité et de la délocalisation sur la rétention des femmes. Au niveau des pays, les bureaux de l'UNICEF mettent en œuvre des stratégies pour recruter davantage de femmes qui incluent, entre autres, des approches de communication ciblée pour trouver des talents, l'amélioration de la culture de travail et, dans les situations d'urgence où les talents sont particulièrement rares, la création de postes auxiliaires de stagiaires rémunérés et le recrutement de Volontaires des Nations Unies pour créer des réserves de talents féminins. Au Nigéria, par exemple, l'UNICEF a embauché des conductrices, un poste ordinairement occupé par des hommes. Des initiatives de mentorat pour les postes auxiliaires et les cadres supérieurs permettent de promouvoir le leadership des femmes. Il existe par exemple un programme destiné aux femmes dans le secteur EAH, et la Female Talent Initiative dans la région Afrique de l'Est et australe a accueilli sa troisième cohorte en 2021. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour recruter et retenir les talents féminins dans les contextes humanitaires. Actuellement, 30 % seulement du personnel des lieux d'affectation d'urgence sont des femmes (39 % si l'on ne compte que les professionnels internationaux).

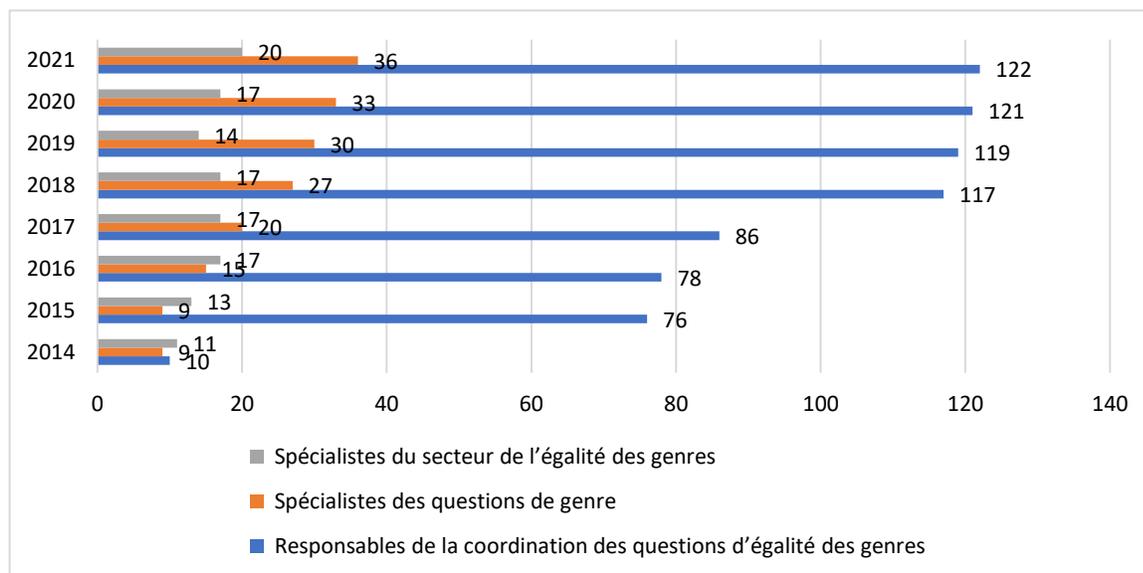
Figure VI  
**Pourcentage de femmes membres du personnel dans les catégories des administrateurs et aux fonctions de la haute direction (2018-2021)**



*Remarque* : P-1 à P-5 = administrateurs ; D-1 et D-2 = fonctionnaires de rang supérieur ; SGA/SSG = Secrétaire général(e) adjoint(e)/Sous-Secrétaire général(e).

78. En 2021, l'UNICEF s'est concentré sur les priorités en matière d'apprentissage indiquées dans le plan d'apprentissage organisationnel, à savoir la création de nouvelles ressources et actifs pour renforcer les capacités du personnel, la mise en place d'une formation sur les questions de genre, la diversité et l'inclusion destinée aux cadres supérieurs, et la mise à jour des accréditations de GenderPro (le cours de l'UNICEF sur l'égalité des genres accrédité à l'échelle mondiale) pour les coordonnateurs chargés des questions de genre. En 2021, alors que 122 bureaux de pays sur 128 disposaient d'un coordonnateur chargé des questions de genre, seuls 36 bénéficiaient d'une expertise sur le sujet et 20 d'une expertise sectorielle en matière d'égalité des genres. L'investissement dans des capacités spécialisées, qui faisait partie intégrante de l'établissement d'une architecture de base en matière d'égalité des genres, n'a pas suivi le rythme des exigences des systèmes de programmation et institutionnels pour atteindre les priorités en matière d'égalité des genres. Fin 2021, l'UNICEF a publié de nouvelles directives de recrutement qui fixent le niveau d'expertise minimal sur les questions de genre requis dans les bureaux et encouragent le recrutement d'experts sectoriels en matière d'égalité des genres. Les partenariats avec les principaux donateurs seront essentiels à la mise en œuvre de ces directives.

Figure VII  
**Effectifs alloués aux questions d'égalité des genres dans les bureaux de pays de l'UNICEF, 2014-2021**



## 2. Culture organisationnelle, leadership et redevabilité

79. Fermement soutenu par la haute direction, l'UNICEF a continué de prendre des mesures pour devenir un lieu de travail plus inclusif et sensible au genre, en mettant l'accent sur la mise en place de politiques familiales équitables en matière d'égalité des genres et de modalités de travail flexibles, sur le bien-être et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que sur l'interdiction de toute forme de harcèlement et d'abus. Introduite dans tous les bureaux de l'organisation en 2021, l'enquête « Pulse Check on Workplace Culture » constitue un mécanisme de responsabilisation des chefs de bureau. Les réponses, qui ont révélé des réactions moins positives de la part du personnel féminin que de celle du personnel masculin dans la plupart des bureaux, permettront d'éclairer les actions de suivi à mettre en œuvre en 2022.

80. Autre facteur fondamental des progrès en matière d'égalité des genres, la redevabilité des dirigeants au niveau national en ce qui concerne les résultats relatifs à l'égalité des genres a également pris du retard depuis 2018. En 2021, seuls 62 % des bureaux de pays disposaient encore de dispositifs de redevabilité, d'un contrôle et d'un leadership complets au niveau de direction approprié pour soutenir les résultats en matière d'égalité des genres. Dans les plans de gestion nationaux, la redevabilité en matière de mise en œuvre de l'égalité des genres n'était pleinement intégrée que dans 24 pays (78 ne faisaient que la mentionner). Le bureau de pays en Afghanistan offre un exemple de bonne pratique : sa stratégie tenant compte des questions de genre est un point incontournable de toute discussion de l'équipe de gestion du pays, et la redevabilité est définie dans tous les secteurs sous la direction du représentant adjoint.

81. Ces deux dernières années, l'UNICEF a redoublé d'efforts pour relever ces défis institutionnels, notamment en renforçant les systèmes de suivi et de redevabilité ainsi que la capacité du personnel à les utiliser ; en définissant des exigences plus claires en matière d'intégration de l'égalité des genres dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes ; et en fournissant sur demande une assistance technique poussée. Afin de consolider les progrès et d'avancer de manière plus

décisive, le nouveau Plan d'action pour l'égalité des sexes exigera que tous les bureaux de pays élaborent leur propre stratégie/plan d'action pour l'égalité des genres, qui sera supervisé par un groupe de travail sur l'égalité des genres qui suivra les progrès et l'apprentissage.

## V. Bilan et orientations futures

82. Malgré les perturbations liées à la pandémie, les progrès de l'UNICEF vers l'égalité des genres, tant sur le plan programmatique qu'institutionnel, ont suivi une trajectoire ascendante, bien qu'inégale. Cette évolution doit beaucoup au soutien de la haute direction et à la détermination du Conseil d'administration à défendre l'égalité des genres, qu'il considère comme un objectif de développement essentiel.

83. Depuis 2018, des progrès marqués dans des domaines programmatiques tels que la santé menstruelle, l'apprentissage des filles, la prévention du mariage d'enfants, la protection sociale sensible au genre, les services EAH et la santé maternelle illustrent l'importance de l'affectation de ressources aux questions de genre ainsi que d'objectifs et d'indicateurs clairs. Dans le même temps, la flexibilité des ressources et l'extension des partenariats, en particulier avec les secteurs philanthropique et privé, ont favorisé l'innovation et la mise en place de solutions, comme en témoignent les résultats relatifs aux compétences et à la capacité d'action des filles, à la santé et à l'hygiène menstruelles, ainsi qu'à la socialisation soignée de l'égalité des genres. Toutefois, pour d'autres priorités telles que la violence basée sur le genre et les pratiques néfastes, l'éducation secondaire des filles et la vulnérabilité des filles au VIH, les ressources demeurent insuffisantes et des goulets d'étranglement profondément enracinés persistent. Dans ces domaines, la COVID-19 a engendré des risques d'échec préoccupants. Les ressources de l'UNICEF sont bien inférieures à ses besoins. Pour que l'organisation puisse relever les défis persistants et émergents, et notamment lutter contre les disparités auxquelles font face les adolescentes, une augmentation considérable de ces ressources s'impose. Les ressources ordinaires allouées à la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes de l'UNICEF ont fortement diminué, passant de 19 millions de dollars pour le Plan d'action pour l'égalité des sexes 2014-2017 à 4,4 millions de dollars pour le Plan d'action 2018-2021 pour l'égalité des sexes.

84. Sur le plan institutionnel, l'UNICEF a fait des progrès considérables en matière d'intégration des questions de genre dans ses structures et systèmes internes. L'organisation a effectué des changements importants en matière d'affectation des ressources et de parité ; de mise au point de dispositifs relatifs aux questions de genre ; de promotion d'un milieu de travail plus favorable à la famille ; ainsi que d'inclusivité et de diversité de sa culture institutionnelle. Il conviendra de prêter une attention particulière aux lacunes en matière de redevabilité, en particulier aux niveaux décentralisés, au manque d'expertise et de ressources consacrées aux questions de genre et aux défis liés à l'intégration globale du principe de l'égalité des genres, qui doit imprégner les principaux domaines de programmation et la culture de travail de l'UNICEF. L'appropriation de l'égalité des genres constitue un élément essentiel. Malgré un fort leadership global, l'appropriation sur le terrain fait défaut, les questions de genre restant cloisonnées au personnel chargé de l'égalité des genres, au lieu de relever de la responsabilité collective de l'ensemble du personnel. De même, les mesures visant à améliorer la parité des genres doivent également tenir compte de l'intersectionnalité entre le genre, la race ou appartenance ethnique, l'âge et le handicap pour cultiver efficacement l'inclusivité sur le lieu de travail.

85. Ainsi, le Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres, qui applique la politique 2021-2030 de l'UNICEF en matière d'égalité des genres, adoptera une approche plus ambitieuse afin de réaliser la vision collective de l'égalité des genres

dans les programmes, sur les lieux de travail et dans les pratiques de l'UNICEF et d'obtenir des résultats transformateurs pour les femmes et les filles. Une telle approche nécessite des actions et des investissements plus délibérés, qui vont au-delà d'une stratégie *de lutte* en s'inscrivant dans une stratégie de *transformation* des obstacles sous-jacents à l'égalité. Les répercussions de la COVID-19 restant manifestes, l'UNICEF cherchera des possibilités d'obtenir des résultats transformateurs permettant de « reconstruire en mieux » pour chaque enfant dans le besoin. Pour rester sur sa lancée et maintenir le cap vers la réalisation des objectifs en matière d'égalité des genres du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'UNICEF devra rester attentif aux conséquences disproportionnées de la pandémie sur les filles et les femmes.

---